

Vert & Bleu

Le magazine de
la Communauté
de Communes
du Bassin
de Marennes

N°71

Janvier
Février
Mars
2023



**Santé environnementale :
soyez acteur de votre santé**

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année



DR

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2023 ainsi qu'une bonne santé pour vous et vos proches.

De santé et de bien-être, il en est justement question dans ce numéro avec une double page sur le lien entre votre santé et la qualité de votre environnement. Attaché à cet enjeu de société, le Centre

Intercommunal d'Action Sociale vous accompagne pour vous conseiller et vous aider à être vous-même acteur de votre santé, au quotidien, par des simples gestes, tout en poursuivant son action pour l'installation de praticiens sur notre territoire.

Alors que les confinements liés au Covid ont contribué à nous renfermer, profitez des sorties Santé et environnement que nous vous proposons. Elles vous feront le plus grand bien!

Et comme le sport, c'est la santé, nous mettons aussi ici à l'honneur Océane Martin, championne de France de planche à voile. Bravo à elle et au club pour cette performance exemplaire.

Enfin, comme vous le lirez dans ces pages, il y a un autre secteur qui se porte bien, c'est celui de la création d'entreprises sur notre territoire. Nos efforts paient en la matière, ce qui est bienvenu dans le contexte économique difficile que nous vivons.

Bonne lecture, et tous mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite.

Le Président
Patrice BROUHARD

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
10 rue du Maréchal Foch - BP 50 028 -
17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 46 85 98 41 - Fax. 05 46 85 54 41
Email: contact@bassin-de-marennes.com
Horaires : lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14 à 17h,
mardi et vendredi de 9h à 12h
www.bassin-de-marennes.com
Directeur de la publication : Patrice Brouhard
Comité de rédaction : Alain Bompard, Jean-Michel Bouzon,
Béatrice Ortega, Joël Papineau, Guy Proteau, François Servent
Coordination et rédaction : Olivier Thimonier
Conception maquette et mise en page : RC2C
Impression : Imprimerie IRO
Crédits photographiques : CDC sauf mentions
N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 400 exemplaires



DR

sommaire

p 3 Ici et maintenant

- Bientôt une nouvelle station d'épuration
- Une conseillère numérique à la MIS
- 1^{re} édition d'« Attaque ta tuque ! » réussie
- Un « Vide-maison » à la déchèterie

p 4 À voir, à savoir

- Santé environnementale : soyez acteur de votre santé
- Les bienfaits de la nature sur la santé
- Les sorties santé et environnement
- Des solutions pour bien vieillir chez soi
- Habitat : déjà 100 000 € d'aides

p 7 Protéger l'environnement

- Préserver et valoriser les marais de l'estuaire de la Seudre

p 8 Développer le territoire

- De nouvelles entreprises s'installent
- Marennes, vivre et en vivre!

p 9 Grandir ensemble

- Une championne de France au CNPA
- Initiation à l'art de la parole avec les griots du Mandé

p 10 Paroles d'élus

p 11 Agenda



Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes sur www.facebook.com/cdc.bassin-demarennes



www.twitter.com/CdC_marennes



Bientôt une nouvelle station d'épuration

Après la mise aux normes de la station de traitement des eaux usées du Gua, le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime (Eau 17) procède à la construction d'une nouvelle station à Saint-Just-Luzac.

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'anticipation de l'évolution démographique du territoire et de l'augmentation des volumes d'eaux usées à traiter sur la commune. Elle permettra de soulager celle de Marennes-Hiers-Brouage, qui traite actuellement les eaux usées de Saint-Just-Luzac. Démarrés en mai 2022, les travaux comportent : la construction d'une station de traitement des eaux usées d'une

capacité de 5 800 équivalent-habitants, la réhabilitation et le renforcement de quatre postes de refoulement, et la création de réseaux depuis les postes de refoulement jusqu'à la station d'épuration.

La mise en service est prévue en 2023. Elle permettra notamment de répondre à l'afflux touristique sur la commune en période estivale, où la population de Saint-Just-Luzac est multipliée par deux.

Une conseillère numérique à la MIS

Une conseillère numérique vous accueille gratuitement et sans rendez-vous à la Maison des Initiatives et des Services (MIS) pour vous aider à prendre en main vos équipements informatiques (ordinateur, smartphone, tablette, etc.) : naviguer sur Internet ; envoyer, recevoir, gérer vos courriels ; installer et utiliser des applications utiles sur votre smartphone ; échanger avec vos proches ; créer et gérer vos contenus numériques (stocker, ranger, partager) ; trouver un emploi ou une formation.

Elle propose aussi deux ateliers sur inscriptions : « Devenez un pro du smartphone et de la tablette » (mercredi après-midi), « Devenez un pro du clavier » (vendredi matin).



Fany Lecuyer
Conseillère numérique
Tél. 05 79 86 01 50



Maison des Initiatives et des Services
24, rue Dubois Meynardie
17320 Marennes-Hiers-Brouage

1^{re} édition d'« Attache ta tuque ! » réussie

Le 5 novembre dernier, la Communauté de Communes organisait un événement dédié à l'histoire de la Nouvelle-France et à la démarche généalogique des Nord-Américains qui viennent chez nous pour marcher sur les pas de leurs ancêtres partis peupler la Nouvelle-France aux XVII^e et XVIII^e siècles, dans le sillage de Samuel Champlain, originaire de Brouage et fondateur de Québec en 1608.

Présentation de produits canadiens au marché de Marennes, conférence sur la migration saintongeaise en Nouvelle-France à la médiathèque, et spectacle théâtral sur Champlain à Brouage ont permis à plus d'une centaine de personnes de (re)découvrir une partie de ce qui constitue aussi « notre histoire ».



Le spectacle « Champlain, invitation au voyage » par Bilout est à voir sur www.terresdenosancetres.com/



Un « Vide-maison » à la déchèterie

La Régie des déchets a organisé le 7 décembre une action originale en proposant le réemploi de divers objets en état d'usage et de fonctionnement, détournés des déchets. Objets de décoration, petit mobilier, jouets, outillage, vélos... ont trouvé une seconde vie, pour le plus grand bonheur des 200 personnes qui n'ont pas manqué ce rendez-vous.

Santé environnementale : soyez acteur de votre santé

Prendre soin de sa santé, ce n'est pas seulement aller chez le médecin quand on est malade. C'est aussi faire en sorte de vivre dans un environnement sain et prendre des bonnes habitudes afin de diminuer les facteurs de risques de maladies chroniques.

L'air que nous respirons, l'eau et les aliments que nous consommons, le bruit auquel nous sommes exposés, influent de manière plus ou moins directe sur notre santé. La dégradation de notre environnement favorise ainsi la survenue de bronchites chroniques, de cancers, d'accidents vasculaires cérébraux, d'infarctus du myocarde, d'infertilité...

Si la pollution de l'air ou l'exposition aux produits chimiques sont les causes les plus connues, il existe aussi des facteurs de risques « du quotidien » que chacun peut limiter.

Entretien la qualité de l'air intérieur

Mobilier, cosmétiques, produits d'entretien, vêtements... contiennent des perturbateurs endocriniens ou des allergènes qui participent à l'apparition d'affections respiratoires, de troubles de la reproduction, de cancers...

D'où l'importance d'aérer les pièces de vie au moins dix minutes tous les jours, de ne pas fumer à l'intérieur, d'éviter l'usage de bougies parfumées ou d'encens, et de limiter l'utilisation d'insecticides de type antimoustiques, antiacariens, antipuces.

Pour le ménage, mieux vaut privilégier le vinaigre blanc, le savon noir, le bicarbonate de sodium... ou recourir à des produits labellisés ou bios.



Veiller à son alimentation

Il convient de laver systématiquement ses fruits et légumes et de les éplucher afin de diminuer les pesticides s'ils ne sont pas bio.

Pour le stockage, il est bon d'utiliser des contenants alimentaires sans bisphénol A et sans phtalates, en privilégiant par exemple le verre plutôt que le plastique, surtout lorsque l'on fait réchauffer la nourriture, car la chaleur favorise la migration des polluants dans l'alimentation.

Pour la cuisson, vaut mieux éviter



DR

l'aluminium et les ustensiles en plastique, préférer l'inox ou la céramique plutôt que le Teflon, et en tout cas sans PFOA, sorte de colle industrielle servant à fixer le Teflon.

Prendre des précautions lors de travaux

Si vous faites les travaux vous-même : protégez-vous avec des gants et un masque. Si vous êtes enceinte : faites faire les travaux par quelqu'un d'autre pour vous préserver et préserver la santé de votre enfant.

En ce qui concerne les matériaux, il est par exemple préférable d'utiliser une peinture d'intérieur à très faible « émission dans l'air » (A+), et pour le revêtement des sols, de privilégier des matériaux sans phtalates ni formaldéhyde.

Il est bien aussi de faire « dégazer » les meubles neufs à l'extérieur des pièces à vivre, notamment le bois aggloméré qui libère du formaldéhyde. L'achat d'occasion est aussi une solution.

Préserver la santé de son enfant

Dans la salle de bain, évitez les produits sans rinçage et privilégiez les produits simples ou labellisés : eau et savon surgras par exemple.

Optez pour des vêtements plutôt sans motif et imprimé plastifiés qui peuvent contenir

des substances indésirables. Lavez les vêtements neufs avant de les faire porter ; c'est valable aussi pour les adultes.

Lavez ou aérez les jouets et peluches avant de les donner à votre bébé, et ne le laissez pas porter n'importe quel jouet en plastique à la bouche.

Faites aussi attention aux produits contenus dans les fournitures scolaires de votre enfant. Renseignez-vous sur <http://cartable-sain-durable.fr>

Sources

- Guide Santé Environnement. Des solutions pour un quotidien plus sain, ARS Nouvelle-Aquitaine, sur www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr
- Le guide d'achat des fournitures scolaires, Département de la Gironde sur <http://cartable-sain-durable.fr>
- Tous les labels environnementaux sur <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/labels-environnementaux>
- Podcast « Comment la nature fait du bien à notre cerveau ? » Émission « Grand bien vous fasse » du 26 avril 2022 sur France Inter (55 min.)

Les bienfaits de la nature sur la santé

Après avoir assaini son intérieur, quoi de mieux que de sortir s'aérer en pleine nature? L'occasion de faire du bien à sa santé, tant sur le plan physique que psychique.

De nombreuses études démontrent que l'accès à la nature augmente les chances d'être en bonne santé physique et mentale. Les parcs et jardins, la présence d'arbres autour de chez soi, un balcon fleuri... ont ainsi des effets bénéfiques : baisse du diabète ou des maladies cardiovasculaires par exemple.

Au contraire, vivre en ville augmente les risques de maladies, notamment psychiatriques : anxiété, troubles de l'humeur, dépression... Alors, quand on sait qu'un Français sur deux n'a pas accès à la nature à dix minutes à pied de chez lui, on se dit que nous sommes plutôt bien lotis sur le Bassin de Marennes entre littoral, forêts et marais.

L'appel de la forêt

La forêt a tout particulièrement un effet bénéfique sur l'organisme. Une promenade, un « bain de forêt », au calme (sans écouter



de musique donc), diminue le stress, apaise le système nerveux, renforce le système immunitaire et provoque un sentiment de bien-être...

Une étude de 1984 a aussi démontré que des patients hospitalisés ayant une vue sur des

arbres avaient moins besoin d'antidouleurs, récupéraient plus vite et sortaient plus vite de l'hôpital que ceux qui avaient une vue sur un mur.

Alors n'attendez plus : sortez ! C'est gratuit !



Les sorties Santé et environnement

Dans le cadre de son *Projet Santé Sociale* de territoire, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bassin de Marennes souhaite sensibiliser la population à la santé environnementale et propose des sorties pour vous permettre de voir sous un nouveau jour votre environnement proche et les éléments qui le composent.

Ces sorties, gratuites, sont animées par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Marennes-Oléron, spécialisé dans l'éducation à l'environnement. Réservation obligatoire à animation@iodde.org ou au 05 46 47 61 85. Prévoir chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo.

« L'eau potable, un enjeu majeur pour le territoire »

- Samedi 21 janvier - Saint-Hippolyte - 13h30 à 16h

Du captage au robinet du consommateur, partez à la découverte de l'unité de production et de distribution de l'eau potable de Saint-Hippolyte. Par quel miracle l'eau arrive-t-elle au robinet ? Comment élimine-t-on les microscopiques impuretés ? Dans quelle condition l'eau est-elle rejetée ? Découvrez les enjeux liés à la fragilité de la ressource en eau.

« Piafs des villes et piafs des champs »

- Samedi 28 janvier - Marennes - 10h à 12h

Dans le cadre du comptage national des oiseaux de jardin, initiez-vous aux sciences participatives liées à l'ornithologie. Le temps d'une balade citadine entre ruelles, parcs et jardins, ouvrez grand les yeux et les oreilles pour découvrir nos voisins à plumes. Apprenez à les reconnaître et transmettez vos observations au Museum National d'Histoires Naturelles.

« Les promenades de santé »

Partez à la découverte des communes du territoire et sur ce qui nous entoure. Prenez le temps d'une balade accompagnée adaptée à la détente et à l'échange sur notre environnement.

- Jeudi 9 février - 14h à 16h - Bourcefranc-Le Chapus - Respiration hivernale à pleins poumons.
- Jeudi 16 février - 14h à 16h - S'-Sornin - Balade active pour le cerveau.
- Samedi 25 février - 10h à 12h - Le Gua - L'éveil des sens.
- Samedi 11 mars - 10h à 12h - S'-Just-Luzac - Ensemble, allons plus loin.
- Samedi 18 mars - 10h à 12h - Nieulle-sur-Seudre - Le temps du fleuve tranquille.
- Samedi 25 mars - 10h à 12h - Hiers-Brouage - Au cœur du marais.

Des solutions pour bien vieillir chez soi

En décembre dernier, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) accueillait «Ma Maison A'Venir» à Marennes pour faire connaître aux habitants les trucs et astuces d'adaptation et d'équipement de son logement afin d'y vivre le plus longtemps possible et en sécurité.



DR

Vieillir à domicile est le souhait de 90 % des Français. Pourtant, seulement 6 % des logements sont adaptés à l'avancée dans l'âge. Et quand on sait qu'1 personne sur 3 de plus de 65 ans vivant à domicile est victime d'une chute qui peut la rendre dépendante, on se dit qu'il vaut mieux prendre les devants ; car après il est souvent trop tard.

Pour continuer à vivre normalement

« Ma Maison A'Venir » propose plus de 70 équipements, parfois insolites, parfois high-tech, à disposer dans les différentes pièces de la maison, afin de faciliter votre quotidien et de réduire le risque d'accidents. Certains d'entre eux disposent d'ailleurs du label « Testé et Approuvé par les seniors », ce qui garantit un produit utile, pratique et simple d'utilisation.

Ouvre-bocal électronique, téléphone et tablette adaptés, enfile-bas, rehausseur de prises, réhausseur de fauteuil ou de lit, grossisseur de manche pour faire la cuisine, douche de plain-pied plutôt que baignoire, rampes d'accès, barres d'appui, chariot pour faire les courses... les idées ne manquent pas.

À vous de jouer

Pour vous aider à y voir clair, un ergothérapeute de « Ma Maison A'Venir » peut vous conseiller de manière individuelle et même réaliser un diagnostic Autonomie-Habitat de votre logement.

Sachez aussi qu'il existe différentes aides mobilisables pour financer vos équipements: aide fiscale, aides des caisses de retraite, Allocation Personnalisée d'Autonomie, aides des mairies via leurs CCAS. Pour des travaux d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap, il y a aussi les subventions de la Communauté de Communes via l'agence Soliha.

Toutes les bonnes informations sont dans le guide *Bien vieillir à domicile*.



Guide pratique à télécharger sur www.mamaisonavenir.fr



Ma Maison A'Venir
Tél. 05 49 52 24 17
contact@resantevous.fr

Habitat : déjà 100 000 € d'aides

Suite au lancement en septembre dernier d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) par la Communauté de Communes et les Communes du Bassin de marennes, près de 100 000 € d'aides ont déjà été attribués.

Ces aides s'adressent aux propriétaires occupants modestes et très modestes, aux propriétaires bailleurs et aux primo accédants selon certaines conditions, pour la rénovation du logement ou son adaptation au vieillissement ou au handicap.

Par exemple, concrètement :

- Sophie va faire installer une VMC, des radiateurs basse température, et isoler ses combles pour un coût total de 21 600 €. Bénéficiaire de 15 000 € d'aides, elle ne paiera que 6 600 €.
- Annick elle, va faire installer une douche à l'italienne. Coût des travaux : 5 200 €. Montant des aides : 4 000 €. Restent à sa charge : 1 200 €.

Si vous aussi vous avez des projets ou des questions, n'hésitez pas à contacter Soliha qui vous accompagnera gratuitement dans vos démarches



DR

Installation d'une douche de plain-pied.



Soliha,
Tél. 05 46 07 49 99
contact.charentemaritime@solihha.fr

Permanences sur RDV les 1^{ers} et 3^{es} lundis du mois :

- de 10h à 12h à la Communauté de Communes - 10 rue du maréchal Foch - 17320 Marennes-Hiers-Brouage,
- de 13h30 à 15h30 à la médiathèque du Gua - 13 rue Samuel Champlain - 17600 Le Gua

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES

Préserver et valoriser les marais de l'estuaire de la Seudre

Zone humide caractérisée par des activités primaires traditionnelles et une riche biodiversité, les marais salés de la Seudre possèdent un fort potentiel à la fois économique et écologique. Aussi, afin de définir les priorités à donner et les actions à mener, la Communauté de Communes du Bassin de Marennes et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique sont allées à la rencontre des acteurs et usagers du marais pour connaître leurs attentes. De ce travail a émergé une feuille de route pour les six prochaines années.



SMBS

Les marais de la Seudre

Façonné par et pour les activités humaines, les marais de la Seudre sont encore aujourd'hui considérés comme un espace avant tout de production. Sur leurs 9 000 ha, environ un tiers est dédié à la conchyliculture et près d'un quart au pâturage. Pour autant, un peu moins de la moitié est donc peu valorisée économiquement, offrant un potentiel de développement de nouvelles activités.

Des activités gestionnaires du marais

Cette absence d'activités économiques dans certains secteurs n'est pas inintéressante pour permettre un libre développement des milieux naturels. Mais elle interroge, car la qualité du marais, de ses paysages et de sa biodiversité - protégée au titre de Natura 2000 - est intimement liée à une gestion régulière par l'Homme.

Ainsi, l'entretien par les propriétaires des quelques 440 km de taillées et des 1560 ouvrages hydrauliques qui structurent le marais est nécessaire à son bon fonctionnement. Or, même si les usages de loisirs, de plus en plus présents (50% des cabanes de marais sont désormais à usage privé), contribuent à l'entretien de certaines zones, celui-ci s'avère souvent insuffisant, du fait notamment des coûts importants que cela représente.

Partant de ces constats, la feuille de route pour la préservation et la mise en valeur du marais de la Seudre, adoptée par la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, la Communauté d'Agglomération Royan

Atlantique, leurs partenaires techniques et financiers, et les acteurs du marais, s'articule en trois axes.

Valoriser, préserver, sensibiliser

Elle met principalement l'accent sur le soutien et le développement d'activités primaires durables en s'attachant à travailler sur l'ensemble des filières (conchyliculture, aquaculture, pastoralisme...) et à différents niveaux : accès au foncier, réhabilitation de marais, expérimentation, réflexion sur la transformation et la commercialisation des produits.

Elle porte également sur la préservation de la zone humide, pour maintenir voire pour améliorer sa qualité, en s'appuyant entre autres sur la définition d'une stratégie d'entretien hydraulique, l'essentiel des ouvrages étant privés.

Enfin, elle s'attache à accompagner les porteurs de projets, à sensibiliser le public et à prévenir les conflits d'usages.

Par ailleurs, alors que le territoire est habitué à s'adapter en permanence aux mouvements d'eau et de vase, il s'agira de prendre en compte la nécessaire adaptation aux effets du changement climatique dans l'ensemble des réflexions et des actions.

Dans un contexte de transition écologique, de recherche de qualité et de souveraineté alimentaire, ou encore de préservation de la biodiversité, le marais de la Seudre a de nombreux atouts à faire valoir pour les années à venir. Avoir cet espace en partage est une véritable opportunité pour nos territoires.

Le marais de la Seudre :

9 000 ha.

Site Natura 2000

2 810 ha conchylicoles.

77 éleveurs engagés en Mesures agro-environnementales pour du pâturage (soit 2 285 ha).

2 950 ha d'anciens fossés à poissons.

1 900 ha de claires de sartières (dont 1 400 ha inutilisés).

1 560 ouvrages hydrauliques.

100 km de chemins de randonnées cyclables et pédestres.

14 Communes concernées.

2 intercommunalités.



BR



Projet Marais de la Seudre
Pauline Germanaud
projet-seudre@bassin-de-marennes.com



De nouvelles entreprises s'installent

Moteur dans l'installation d'entreprises grâce notamment à sa gestion des Parcs d'activités économiques, la Communauté de Communes (CdC) a notamment permis ces dernières années à plus d'une trentaine d'entreprises de s'installer ou de se développer sur le territoire.



Un Burger King viendra s'installer prochainement aux Grossines à l'entrée de Marennes.

Avec l'extension des Parcs d'activités Fief de Feusse à Marennes et Le Riveau à Bourcefranc-Le Chapus, la création d'Omégua au Gua, ou encore l'aménagement récent d'un lotissement aux Grossines à Marennes, ce sont au total 36 lots sur maîtrise foncière de la CdC qui ont été aménagés puis ouverts à la commercialisation.

La plupart, soit 30, ont été vendus. 17 entreprises ont ouvert leurs portes et 13 le feront prochainement. 6 lots sont encore libres dont 5 à Omégua et 1 à Fief de Feusse.

À ces chiffres, s'ajoutent les installations d'entreprises dans le parc privé ainsi que des reprises d'entreprises, pour lesquelles la CdC a « simplement » apporté un accompagnement aux porteurs de projets.

Avec l'ouverture d'entreprises dans les centres-bourgs, comme c'est le cas à Marennes qui vient de lancer une campagne d'attractivité de son territoire [lire ci-contre], le Bassin de Marennes connaît un certain dynamisme économique.

Aussi, afin d'anticiper les demandes, la CdC a décidé de procéder, en 2023, à l'extension de 10 000 m² du Parc d'activités Omégua. Une opération qui permettra de diversifier l'offre à destination d'entreprises qui trouveront là une implantation stratégique pour leur activité, génératrice de services et d'emplois.



Service développement économique
Tél. 05 46 85 38 47
deveco@bassin-de-marennes.com

Marennes VIVRE et en VIVRE

« Avec toute notre équipe, nous bénéficions d'une qualité de vie unique. »
Thomas et Renaud, UWL Surfboard

Et si votre entreprise prenait vie à Marennes ?
www.marennesbrouage.fr

Les responsables d'UWL Surfboard, bientôt installés par la CdC aux Grossines.

« Marennes, vivre et en vivre ! »

C'est le message fort lancé par la Ville de Marennes-Hiers-Brouage dans le cadre d'une campagne de marketing territorial qui vise à attirer des porteurs de projets et des investisseurs.

La campagne vente l'attractivité de la commune au travers notamment d'affiches et d'une vidéo où cinq cheffes et chefs d'entreprise expliquent pourquoi Marennes est le lieu idéal pour allier activité professionnelle indépendante et qualité de vie.

Campagne à découvrir sur :
www.marennesbrouage.fr

Chiffres du commerce et de l'industrie en 2021

802 établissements

Une augmentation de 8,5 % par rapport à 2020.

Domaines d'activité



Source : Chambre de Commerce et d'Industrie de la Charente-Maritime.

Chiffres de l'artisanat en 2021

530 établissements

En augmentation par rapport à 2020 avec notamment la création de micro-entreprises.

Domaines d'activité



Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Charente-Maritime.

Une Championne de France au CNPA

Océane Martin, licenciée au Centre nautique et de plein air (CNPA) du Bassin de Marennes, a décroché le titre de championne de France de planche à voile chez les jeunes, série Bic 8.5 femme. Une belle récompense pour le 1^{er} club de voile de Nouvelle-Aquitaine.

Cinq véliplanhistes du CNPA étaient qualifiés pour les Championnats de France jeunes qui se sont déroulés à Lacanau du 29 octobre au 2 novembre derniers. Une première pour trois d'entre eux : Lou Sarrazy, Swane Tarcy et Robin Morisset en série Espoir 7.8m, et déjà une troisième participation pour Océane Martin en série Bic 8.5 et pour son frère Yanniss en série Espoir 7.8m.

Après avoir remporté 8 manches sur 9 avec un vent faible à médium, Océane Martin s'est donc adjugée le titre national: une belle performance pour l'adolescente formée au club, qui a découvert la planche à voile en CM2 grâce aux stages financés par la Communauté de Communes.



Océane, avec son entraîneur Ludovic et son frère Yanniss.

Yannis Martin, son frère, a atteint quant à lui la 3^e marche du podium, une grosse performance aussi, tandis que leurs camarades n'ont pas démerité: Lou Sarrazy 11^e, Swane Tarcy 14^e, Robin Morisset 25^e.

Ces résultats sont une fierté pour la Communauté de Communes qui finance l'école de voile et tient à féliciter Ludovic Gironnet, chef de base et entraîneur, Bastien Delprat, moniteur encadrant, ainsi que tous les parents et bénévoles qui accom-

pagnent au quotidien l'évolution du club qui se classe 1^{er} des clubs de Nouvelle-Aquitaine.



CNPA
Route touristique
17560 Bourcefranc-Le-Chapus
Tél. 06 16 83 21 35
www.cnpabassindemarennes.fr

Initiation à l'art de la parole avec les griots du Mandé

Quoi de mieux, pour s'initier à l'art du récit, que de s'inspirer des griots, ces passeurs d'Histoire en Afrique de l'Ouest. C'est que propose le projet Mandékan à nos jeunes, invités à transmettre les mémoires du territoire par l'oral.



Organisée dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturelle Marennes-Oléron, l'intervention de trois conteurs va offrir l'occasion à 300 jeunes de découvrir l'art oratoire des griots, communément appelés « maîtres de la parole », et de s'exercer à la pratique de la narration.

Passeurs de mémoire

Les « Kouyaté » sont une famille de griots qui, de génération en génération depuis le XII^e siècle, content et chantent

l'Histoire, les rites et les traditions de l'Empire Mandingue (actuels Sénégal et Mali). Chargés de transmettre les savoirs, généalogistes, ils sont la médiathèque de la société traditionnelle du Mandé.

Découverte artistique

Afin de faire connaître leur art, Toumani, Alassane et Cheick Oumar Kouyaté animeront des ateliers de pratiques artistiques dans 13 structures du territoire: écoles, centres de loisirs et Locaux jeunes. À l'issue d'une représentation de leur spectacle le 13 janvier 2023 à Marennes (cf. agenda), ils échangeront avec les enfants et les jeunes afin de les aider à construire leur propre récit.

Histoires locales

Recueil et appropriation de la mémoire locale, expression de ce que l'on a vu, entendu ou ressenti, recours aux techniques oratoires, permettront aux jeunes de produire des histoires sous différentes formes artistiques: spectacles, créations sonores, podcasts ou vidéos. Ce travail se déroulera jusque mi-mai.





Alain BOMPARD,
Vice-président
chargé de la culture
et de la coopération
interterritoriale.

Nous adapter au réchauffement climatique

Les effets du réchauffement climatique se font de plus en plus sentir. C'est pourquoi nous intégrons cette donnée dans l'ensemble des grands projets que nous menons avec nos partenaires, afin de mieux envisager l'avenir.

Les données de ces dernières années ne permettent pas de remettre en cause le réchauffement climatique. S'il nous faut intégrer le principe de sobriété dans nos modes de vie pour limiter notre impact négatif sur l'environnement et le climat, il nous faut aussi anticiper ses effets.

Tous concernés

D'autant qu'ils sont de plusieurs ordres : élévation du niveau de la mer, retrait du trait de côte, risques de submersions marines, sécheresses, diminution de la ressource en eau et dégradation de sa qualité (salinité, acidification...), notamment.

Le réchauffement a un impact sur notre vie quotidienne, mais aussi sur les activités économiques fortement dépendantes de l'environnement (ostréiculture, élevage, cultures...), sur l'aménagement de l'espace et sur notre façon d'habiter, sur la biodiversité, ou encore sur nos paysages emblématiques.

Développer la culture du risque

En dehors des espaces urbanisés à forts enjeux humains et matériels, nous proposons des solutions douces d'adaptation au risque de submersion plutôt que la construction d'ouvrages dont l'efficacité pose question.

La réduction de la vulnérabilité des habitations par de simples travaux d'adaptation en grande partie financés par les pouvoirs publics, mais aussi la

sensibilisation de la population, sont autant d'outils qui doivent faire émerger une culture du risque.

Adapter les activités

En la matière, nous nous appuyons sur le programme Adapto du Conservatoire du littoral, qui propose une gestion souple du trait de côte, grâce à différents scénarios d'adaptation des activités humaines fondées sur la nature. Des éventuelles relocalisations ou mutation sont à l'étude.

Protéger plus fortement la ressource en eau, adapter les activités au déficit hydrique, entretenir nos marais qui jouent un rôle d'éponge et séquestrent le carbone, maîtriser l'urbanisation... alimentent nos préoccupations pour mieux orienter nos actions en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

En conclusion : il est illusoire d'envisager l'avenir de notre territoire sans prendre en compte les effets du changement climatique, et c'est collectivement que nous trouverons des solutions d'adaptation.



Richard GUÉRIT,
élu d'opposition (RN)

Monsieur le Président, au lieu de m'attaquer, travaillez enfin pour notre territoire !

Lors du dernier numéro de notre magazine communautaire, Monsieur le Président a décidé de consacrer un article entier pour tenter de me décrédibiliser. Je le remercie de m'accorder tant d'attention. En cela, il reconnaît que je suis sa seule et unique opposition.

Cependant, cela ne l'autorise pas à raconter n'importe quoi. Contrairement à ce qu'il affirme, je ne passe pas mon temps à

« dénigrer » tous les projets menés sur notre territoire. Pour preuve, j'ai voté en faveur de 72% des délibérations proposées en conseil communautaire !

S'il souhaite s'attaquer à mon bilan, qu'il le fasse sur de vraies prises de position de ma part. À ce titre, je note qu'il a prétendu que je suis contre l'école de musique et les tarifs dégressifs pour les familles les plus modestes. Il ferait mieux de suivre avec plus d'assiduité les débats qu'il est censé diriger au sein du conseil communautaire : je n'ai jamais voté la moindre fois contre une disposition en faveur du dynamisme d'une école à laquelle je suis très attaché.

Contrairement à ce qu'il affirme, je suis, tout simplement, un élu d'opposition constructif qui a l'intérêt des habitants pour seule boussole. Je vote pour ce qui va dans le bon sens, propose des améliorations quand un projet est perfectible et m'oppose quand cela va contre vos intérêts et ceux du territoire.

En cela, je maintiens que notre communauté de communes est très mal gérée. S'il estime que critiquer sa gestion serait insultant, je

considère, de mon côté, qu'il est de mon devoir de défendre la bonne utilisation de vos impôts et d'être un lanceur d'alerte sur les graves dérives financières de notre communauté de communes.

Je maintiens également que la réforme de la collecte des ordures ménagères n'a conduit qu'à une diminution déguisée de votre facture. Rappelons que lorsque la CdC a décidé de baisser de 5% la redevance sur la part fixe de votre facture, il a aussi baissé le nombre de levées forfaitaires passant de 12 à 8, vous obligeant à mettre la main à la poche dès la 9^{ème} levée. À qui, Monsieur le Président, va-t-il faire croire que cette réforme a baissé le montant de votre facture ? Bien évidemment, ni à vous, ni à moi.

Même si je comprends que Monsieur le Président soit dans une situation délicate au regard de son faible bilan, je lui conseille vivement de se ressaisir.

Enfin, puisque les fêtes de fin d'année viennent de s'achever, je vous souhaite une excellente année 2023.

JANVIER

Vendredi 6/01 au samedi 11/02
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Exposition de peinture
BRIGITTE BOUYÉ
Bar associatif La Bigaille

Vendredi 13
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Spectacle de conte
LES ÉPOPÉES DE L'EMPIRE MANDING - MANDÉKAN
L'Estran - 20h30



Dimanche 15
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
GALETTE DES ROIS
Salle des fêtes «Le Sémaphore»

Samedi 21
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Musique
CONCERT MANUDIGITAL ET BAZBAZ
Bar associatif La Bigaille - 21h



Jeudi 26
MARENNES-HIERS-BROUAGE
Opéra en différé
TOSCA
L'Estran - 19h30

FÉVRIER

Samedi 4
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert funk rock
FIDEL GASTRO
Bar associatif La Bigaille - 21h

Samedi 4 au dimanche 5
BOURCEFRANC-LE CHAPUS

SALON DU BIEN-ÊTRE
Salle des fêtes «Le Sémaphore»

Samedi 4/02 au lundi 6/03
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Histoire
VISITE GUIDÉE DE BROUAGE
Office de Tourisme - 15h lundis, mercredis et vendredis

Jeudi 16
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Spectacle musical jeune public
ON A VOLÉ LE LA
L'Estran - 15h



Vendredi 17/02 au jeudi 23/03
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Exposition de peinture
FRÉ
Bar associatif La Bigaille

Samedi 18
BOURCEFRANC-LE CHAPUS
LOTO DU COMITÉ DES FÊTES
Salle des fêtes «Le Sémaphore»

Dimanche 19
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Théâtre
MONSIEUR PLUME
Bar associatif La Bigaille - 16h15



Samedi 25 au dimanche 26
BOURCEFRANC-LE CHAPUS

Théâtre comique
POUR SÛR J'Y ÉTAIS - COMÉDIE DU LOUVOIS
Salle des fêtes «Le Sémaphore»

Dimanche 26
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Théâtre en différé
LE ROI LEAR
L'Estran - 17h

Mardi 28
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Théâtre en différé
LE ROI LEAR
L'Estran - 19h30

MARS

Vendredi 3
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Théâtre
2 PIÈCES D'EUGÈNE LABICHE - LES CHÂTELAINS
L'Estran - 20h30

Samedi 4
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert de musique électronique
TAXI WAVE
Bar associatif La Bigaille - 21h

Vendredi 10
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Spectacle musical
MÉMOIRE D'OLYMPIA - TITO CLÉMENT
L'Estran - 20h30

Dimanche 12
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Théâtre
POULETTE CREVETTE - CIE LA BALEINE CARGO
Bar associatif La Bigaille - 16h15



Samedi 18
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert
LA BRUJA
L'Estran - 20h30



Samedi 25
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert musique électronique
HOLLYWOOD BAZAR
Bar associatif La Bigaille - 21h

Dimanche 26
BOURCEFRANC-LE CHAPUS

- COLLECTE DE DÉCHETS SAUVAGES
- LOTO DE L'ALPMM

Salle des fêtes «Le Sémaphore»

Jeudi 30
MARENNES-HIERS-BROUAGE

Cirque Musique
BPM - COMPAGNIE POC
L'Estran - 20h30



Ces informations ont été collectées par l'Office de Tourisme.

Pour en savoir plus, consultez l'agenda des manifestations sur www.bassin-de-marennes.com

Les sorties santé et environnement

L'eau POTABLE, enjeu majeur pour le territoire

Samedi 21 janvier / Visite de l'usine d'eau potable
13h30 à 16h - Saint-Hippolyte

PIAFS DES VILLES ET PIAFS DES CHAMPS

Samedi 28 janvier / Sortie à Marennes - 10h à 12h

Les promenades de santé

Judi 9 février / Respiration hivernale à pleins poumons.

14h à 16h - Bourcefranc-Le Chapus

Judi 16 février / Balade active pour le cerveau.

14h à 16h - Saint-Sornin

Samedi 25 février / L'éveil des sens.

10h à 12h - Le Gua

Samedi 11 mars / Ensemble, allons plus loin.

10h à 12h - Saint-Just-Luzac

Samedi 18 mars / Le temps du fleuve tranquille.

10h à 12h - Nieulle-sur-Seudre

Samedi 25 mars / Au cœur du marais.

10h à 12h - Hiers-Brouage

Gratuit

Réservation à animation@iodde.org ou 05 46 47 61 85
Prévoir chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo.

